



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse terre, le 22 décembre 2023

MOBILITÉ ACTIVE

Appel à programme « Territoires cyclables » : La communauté de communes de Marie-Galante lauréate

L'appel à territoires cyclables, annoncé lors du comité interministériel vélo et marche en mai 2023, vise à accompagner des territoires ambitieux dans la mise en œuvre de leur programme complet d'itinéraires cyclables et à soutenir des projets cyclables hors des très grandes villes.

La communauté de communes de Marie-Galante est lauréate pour la 1ère édition pour son projet intitulé AVMAG – À Vélo Marie-Galante.

Seul territoire ultra marin retenu parmi les 27 lauréats au niveau national, la communauté de communes de Marie-Galante bénéficiera, pour les 6 années à venir, d'un accompagnement financier de l'État de 6,5 M€ pour déployer son programme d'aménagements cyclables.

En contrepartie, elle devra satisfaire à des exigences de qualité technique et communiquer largement sur ses réalisations afin de diffuser la culture du vélo sur notre territoire.

Pour plus d'information, la carte des lauréats et la liste associée sont disponibles sur le site :

<https://www.francemobilites.fr/cartographie-laureats>